



## **Une coordination fiscale européenne**

### **L'UETDC demande aux ministres des Finances de l'Union européenne des décisions concrètes**

Bruxelles, 09.09.2004

Fritz Bolkestein a raison sur ce point. Les 25 systèmes fiscaux différents avec leurs bases de calcul différentes donnent lieu à une dépense inutile d'argent et de temps – et font donc diminuer la compétitivité de l'économie européenne. C'est pourquoi il est grand temps que les ministres des Finances de l'Union européenne (par exemple lors de leur rencontre du 10/11 septembre 2004 à Scheveningen) s'entendent sur des évolutions concrètes:

Une politique fiscale est actuellement absente dans la politique européenne. Pour faire du projet politique européen un projet à part entière, il est absolument nécessaire que l'Europe y soit attentive.

Pour l'instant, les disparités fiscales (impôt sur les sociétés, charges salariales, ...) sont un élément important de concurrence au sein de l'Union européenne qui conduit parfois des entreprises à s'installer dans les pays où les conditions (fiscales) sont les plus avantageuses. Une coordination fiscale au sein de l'Union européenne s'impose. La politique fiscale et le financement des systèmes de sécurité sociale sont étroitement liés l'un à l'autre ; tout changement dans l'un de ces domaines a des répercussions dans l'autre domaine. C'est pourquoi, ils doivent être principalement soumis à la même procédure de vote (unanimité ou majorité qualifiée).

En outre, nous plaçons pour une fiscalité européenne (des impôts européens). De cette manière, ces ressources européennes pourront être utilisées pour mettre en place une politique sociale basée sur la solidarité.

En particulier, l'UETDC plaide pour les éléments suivants:

- Les mesures de mise en œuvre d'une politique fiscale pourront être adoptées à la majorité, dans la mesure où elles n'auront pas d'effets (négatifs) sur le financement des systèmes de sécurité sociale dans les États membres de l'UE.
- Dans une politique fiscale européenne l'impôt devra être levé selon les principes de la progressivité (ce qui est identique sera traité de manière identique et ce qui est différent de manière différente).
- la charge fiscale passera du travail jusqu'au capital (à cet égard, il faudra traiter la question de l'impôt sur le capital, de l'impôt européen sur la fortune) mais aussi les taxes sur la consommation non progressives comme des impôts sur les nuisances à l'environnement (par exemple un impôt européen sur l'énergie) et la consommation de produits de luxe

En tout cas, des réglementations seront nécessaires en ce qui concerne les montants exonérés autant dans le domaine de l'épargne (entre autres, aussi pour les retraites de vieillesse privées) que dans le domaine des héritages. En outre, cet impôt sur le capital ne devra pas faire courir de risques en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME) et par conséquent mettre en danger les postes de travail.

- L'État ne devra prélever que le strict minimum d'impôts nécessaires. Il faudra un consensus social sur les devoirs de l'État (en tenant compte de la stabilité des prix, de la croissance et de l'emploi). La politique fiscale sera un moyen d'assurer la réalisation de ces devoirs (la politique fiscale passera après la question des devoirs de l'État et non pas avant).

**L'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC) regroupe 23 organisations de travailleurs dans 15 pays d'Europe et est associée au Parti Populaire Européen (PPE).**

**Elmar Brok, membre du Parlement Européen, Président; Christoph Weisskirchen, Secrétaire Général. Tel 0032 2 285 4164, Fax 0032 2 285 4141 e-mail: [eucdw@evppe.be](mailto:eucdw@evppe.be), homepage: [www.eucdw.org](http://www.eucdw.org)**